

AccumulAction Automne 2005

Nous vous présentons les améliorations apportées à notre gamme de produits — marchés individuels, incluses dans la dernière version d'AccumulAction. Vous y trouverez plusieurs concepts de vente en ligne.

Période de transition

Cette version entre en vigueur dès aujourd'hui et nous vous demandons de prendre note qu'il n'y aura aucune période de transition. Vous devrez donc installer AccumulAction Automne 2005 (version 21), car AccumulAction Printemps 2005 (version 20) a été désactivée.

Rentes

- Révision de la tarification pour les rentes agréées et non agréées

FERR et FRV

- Nouveaux taux progressifs dynamiques pour les FERR et FRV garantis

Assurance vie universelle *Perspecta*

- Modification des taux de prime pure nivelée *Perspecta*
- Modification des primes ouvrant droit à la bonification majorée pour les nouvelles polices
- Modification du barème de frais de rachat pour les nouvelles couvertures
- Modification du type de prime pure disponible pour le retour de prime pour l'option de capital-décès hybride
- Nouvelle rémunération

Assurance temporaire R et T de 10 ans ou de 20 ans

- Couverture sur deux têtes — premier décès maintenant offerte
- La garantie d'assurabilité survivant 65 ou 70 peut être ajoutée à toute couverture sur deux têtes en vertu de la temporaire R et T de 10 ans ou de 20 ans
- Nouveaux taux de prime et nouvelle rémunération

Série SLT 100

- N'est plus offerte pour les affaires nouvelles

AccumulAction

- Nouveau — Écrans Express pour la police *Protecta* et pour l'assurance temporaire R et T de 10 ans ou de 20 ans
- Plusieurs autres améliorations ont été apportées aux écrans et aux rapports

Notes sur la nouvelle version

Afin d'en apprendre davantage sur les améliorations apportées au logiciel, visitez la section [Quoi de neuf! — Notes sur la nouvelle version](#), sur le site du Forum du producteur. En plus d'y retrouver les notes, vous accéderez au Manuel Technique d'installation que vous pouvez consulter ou imprimer.

Convention de rémunération (Annexe A) révisée

Les ententes sur la rémunération sont maintenant affichées dans le site [eComm](#).

Nouvelle proposition d'assurance vie

Une nouvelle proposition d'assurance vie sera disponible dès aujourd'hui. Toutefois, aucun exemplaire ne vous sera expédié. Pour commander, nous vous invitons à communiquer avec votre bureau de vente. Cependant, vous pouvez continuer à utiliser les anciennes propositions s'il ne s'agit pas de nouveaux produits. (Veuillez noter que la Note de couverture provisoire (NCP) a été modifiée sur le nouveau formulaire pour les sommes assurables plus élevées que trois millions de dollars. Peu importe le formulaire que vous soumettez, la NCP qui l'accompagne sera celle qui entrera en vigueur.)

Matériel de commercialisation

- **Assurance temporaire – nouvelle trousse**
Vous n'avez à commander aucun exemplaire de notre matériel de lancement pour l'assurance temporaire. Votre bureau de vente a déjà reçu une bonne quantité de cédéroms *AccumulAction* ainsi que des exemplaires du **nouveau [Guide de commercialisation](#)**, qui inclut divers outils conçus à l'intention de vos clients, notamment la nouvelle version de la brochure Protection hypothécaire +. Jetez un coup d'œil à [l'encart affiché](#) sur le site de Lifeguide pour promouvoir notre nouvelle couverture d'assurance temporaire de 10 ans ou de 20 ans sur deux têtes – premier décès.
- **Assurance vie universelle *Perspecta* – mise à jour du matériel existant**
Le matériel de commercialisation de [Perspecta](#) a été mis à jour afin de refléter les changements apportés au produit. Veuillez commander ce dont vous aurez besoin auprès de votre bureau de vente.

Vous trouverez la plus récente version du matériel de commercialisation de l'assurance temporaire et de *Perspecta* dans le [Forum du producteur](#).

Communications commerciales